



AVIS DE PROMULGATION

Avis public est donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford tenue le 14 janvier 2025, le règlement suivant a été adopté :

RÈGLEMENT NUMÉRO 759-24 AUTORISANT LE REMPLACEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE COWANSVILLE

Ledit règlement est disponible à l'Hôtel de ville au, 1 rue Principale, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web : ville.bedford.qc.ca .

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Bedford, ce 16 janvier 2025.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière